# **Règlement intérieur**

La maison d’hôte n’est pas un lieu librement ouvert au public. C’est une famille qui  vous accueille chez elle. Il y a peut-être aussi d’autres voyageurs sous le même toit. C’est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l’intimité de chacun.  
Pour le confort et la tranquillité de tous, nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir les animaux dans les chambres.

Les arrivées :  
Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleurs conditions possibles, votre accueil sera fait à partir de 18h le jour de votre arrivée et jusqu’à 20H. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple, pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter le voisinage font l’objet d’une entente au préalable.

Les départs :  
Le dernier jour, les départs se font au plus tard à 11h. Nous ne sommes pas des professionnels de l’hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

Les petits déjeuners :  
Les petits déjeuners sont servis à l’intérieur ou à l’extérieur de la maison si le temps le permet, entre 8h00 et 10 heures. En cas de départ plus tôt le matin, nous nous arrangerons sur demande.

La table d’hôte :  
Si vous souhaitez dîner le soir de votre arrivée, n’oubliez pas de nous l’indiquer au moment de votre réservation, ou de nous téléphoner au plus tard 48h à l’avance pour nous en informer.

Les chambres :  
Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas… . Les visiteurs peuvent aussi accéder au Wi-Fi gratuitement.  . Les grosses souillures seront à la charge du client.  Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

Dispositions générales :  
En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l’établissement, chambres comprises est donc non fumeur. Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d’alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

Le client s’engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.  
Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l’unique responsabilité de leurs parents.

La cuisine n’est pas laissée à la libre disposition des hôtes.  
Vols et accidents : le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.